



GRANDIR DIGNEMENT

RAPPORT
ANNUEL
2020

LE MOT DE LA DIRECTRICE



Hélène Muller

En 2010, Grandir Dignement voyait le jour à Madagascar avec une vocation simple : accompagner les jeunes privés de liberté vers un avenir respectueux de leur dignité humaine et de leurs droits. Depuis, l'association a progressivement affiné son approche pour mieux prendre en considération la vulnérabilité et les possibilités de chaque jeune accompagné. Chaque jeune a ainsi

contribué à l'expertise croissante de l'association. Depuis, Grandir Dignement a renforcé son action auprès des autorités étatiques pour mieux faire entendre sa cause et inscrire ses plaidoyers dans une dynamique d'action et de changement pérenne. Depuis, l'ONG s'est déployée sur deux autres pays avec ses propres spécificités qui l'ont obligée à s'adapter. Depuis, ses équipes se sont étoffées de nouveaux membres amenant toujours plus de diversité et d'idées nouvelles.

Pour Grandir Dignement, 2020 devait être l'année des 10 ans de l'association. 10 ans de travail auprès et avec les jeunes pour les guider sur le chemin d'un avenir serein, 10 ans d'échanges et de partages d'idées entre des travailleurs de différentes cultures partageant des valeurs communes, 10 ans de conviction traduits par des actions éducatives sur des terrains à l'ombre des murs de la prison, 10 ans de dialogues sincères et porteurs de changements avec les autorités des pays d'intervention.

Puis survint, un virus, bien invisible à l'œil comme l'est souvent le sort des jeunes que nous accompagnons... Ce virus a entraîné une tempête bien indifférente aux frontières humaines, nous rappelant au passage que la vulnérabilité n'a pas de nationalité mais beaucoup de conséquences... Il nous a aussi rappelé que nous sommes tous interdépendants, que l'individualisme n'a pas de lendemain et que seul le partage a un avenir, comme le constate un jeune de 16 ans qui arrive pour la première fois dans une cour de prison.

Dans ce sens, nos équipes, comme tant d'humains à travers le monde, ont montré une grande et belle solidarité. Les jeunes que nous accompagnons également ! Tous ensemble, ils ont été porteurs d'un message universel et intemporel :

Mon avenir c'est ton avenir, notre avenir c'est votre avenir.

Ny hoaviko dia hoavinao sady hoavintsika rehetra. (Malagasy)

Makomata, makomatchi tche. Makomamou, makomatchi tche. (Haoussa)



SOMMAIRE

▶	GRANDIR DIGNEMENT FACE À LA PANDÉMIE	6
▶	MADAGASCAR	7
	SITUATION DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI DANS LE PAYS	8
	CARTE D'INTERVENTION	9
	ORGANIGRAMME	10
	CHIFFRES CLÉS	11
	LES MOMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE	12
	ACTIVITÉS CARCÉRALES	13
	ACTIVITÉS EN MILIEU OUVERT	15
	PLAIDOYER	17
	SUCCESS STORY	18
	PERSPECTIVES POUR 2021	19
▶	NIGER	20
	SITUATION DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI DANS LE PAYS	21
	CARTE D'INTERVENTION	22
	ORGANIGRAMME	23
	CHIFFRES CLÉS	24
	LES MOMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE	25
	ACTIVITÉS CARCÉRALES	26
	ACTIVITÉS EN MILIEU OUVERT	28
	PLAIDOYER	30
	PERSPECTIVES POUR 2021	31

▶	FRANCE	32
	SITUATION DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI DANS LE PAYS	33
	CARTE D'INTERVENTION	34
	ORGANIGRAMME	35
	CHIFFRES CLÉS	36
	LES MOMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE	37
	ACTIVITÉS CARCÉRALES	38
	ACTIVITÉS EN MILIEU OUVERT	39
	ACTIVITÉS SENSIBILISATION	41
	PLAIDOYER	42
	PERSPECTIVES POUR 2021	43
▶	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE SIÈGE	44
▶	BILAN FINANCIER	45
▶	NOS PARTENAIRES	47



Distribution de kits alimentaires pour faire face à la pandémie - Madagascar

GRANDIR DIGNEMENT FACE À LA PANDÉMIE

Face à la crise sanitaire, les équipes de Grandir Dignement engagées et soudées.

A l'annonce du premier confinement en début d'année 2020, malgré le trouble face à la situation sanitaire mondiale, la priorité des équipes dans chaque pays, autant au Niger, en France qu'à Madagascar, était de maintenir autant que possible les activités pour ne pas délaissier les jeunes. Pour cela, les équipes ont fait de leur mieux pour rester au maximum présentes sur leur lieu de travail tout en respectant les mesures imposées par les gouvernements.

Dans chaque pays, le lien avec les jeunes en liberté surveillée a pu être maintenu grâce aux appels téléphoniques et à l'intervention des équipes en cas de grande difficulté. La plupart des activités en externe notamment les ateliers ont été suspendus momentanément. Le service civique adapté a également été fortement impacté par les restrictions. De ce fait, les éducateurs ont eu recours à la création de nouvelles activités comme des ateliers sur la confiance en soi, des ateliers de simulation d'entretien d'embauche.

La période Covid a aussi entraîné une profonde fragilisation sociale pour les jeunes et familles les plus vulnérables. Pour répondre aux besoins les plus urgents, Grandir Dignement a procédé à la distribution

de kits alimentaires (riz, huiles, légumes) et hygiéniques (gel, masque). Ceci a pu s'effectuer grâce aux appuis de Mary's meals et UNICEF, au Niger et à Madagascar. En France, l'équipe de Nancy a organisé des maraudes pour venir en aide aux sans-abris. Cette initiative a permis de renforcer les liens avec les partenaires et les autres associations collaborant avec Grandir Dignement.

Le constat global sur cette année 2020 de crise Covid-19, c'est que les plus vulnérables sont toujours les plus durement affectés. La pandémie a été un grand révélateur des failles des systèmes dans chaque pays. Peu importe les pays, le secteur associatif de la solidarité a dû être en première ligne pour compenser les manques et inégalités diverses. Grandir Dignement remercie chacun de ses salariés, volontaires et bénévoles à Madagascar, au Niger et en France.

L'association est également très reconnaissante du soutien apporté par les fondations, collectivités et organisations internationales qui ont toujours répondu à l'appel pour le respect de la dignité de ces enfants !

MADAGASCAR



Capitale : Antananarivo

Population : 28.427.328 habitants

Superficie : 587.041 km²

Devise : Amour, Patrie, Progrès



SITUATION DES ECL* DANS LE PAYS

PPLUS DE 1000 ENFANTS ET JEUNES PLACÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES AU COURS DE L'ANNÉE

La République de Madagascar se tient à la 162ème place sur 189 au classement 2020 de l'Indice de Développement Humain (IDH) produit par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), soit une perte de deux places par rapport à 2019¹. En 2020, le pays compte plus de 28 millions d'habitants dont 60% auraient en dessous de 25 ans. Antananarivo est la capitale administrative de l'île ; la ville compte plus de trois millions trois cent soixante-dix mille habitants (3 370 000), soit près de 14 % de la population du pays en forte croissance démographique. Face à un contexte socio-économique difficile, la prise en charge des enfants en conflit avec la loi (ECL) dans le respect des droits de l'enfant est primordiale. Par ailleurs, la pandémie COVID-19 fragilise cruellement la capacité de survie et d'insertion de ces enfants à l'issue de leur parcours judiciaire.

En janvier 2021, 985 enfants de 8 à 18 ans étaient placés au sein des établissements pénitentiaires du pays. Le taux de détention préventive des enfants sur l'ensemble des

établissements pénitentiaires du territoire était de 72% (taux en baisse de 6%, par rapport à décembre 2020)².

DE LA LOI DANS LE TEXTE À SA MISE EN OEUVRE

Si la loi 2016-018 relative aux mesures et à la procédure applicable aux enfants en conflit avec la loi, promulguée par le Ministère de la Justice, intègre de nombreuses avancées en faveur du respect des droits des enfants en conflit avec la loi, cette dernière demeure difficilement applicable eu égard à la faiblesse de moyens humains et financiers du système judiciaire.

En 2020, afin de pérenniser la dynamique actuelle, il est indispensable de poursuivre l'extension des mesures et peines alternatives pour les enfants à d'autres juridictions, avec de nouveaux soutiens et relais opérationnels issus de la société civile locale et des administrations décentralisées.

1 http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020_fr.pdf
*ECL : Enfants en Conflit avec la Loi

2 Selon les chiffres communiqués par le Ministère de la Justice en Avril 2021



CARTE D'INTERVENTION



ORGANIGRAMME



CHIFFRES CLÉS

**Distributions
d'urgence de kits
alimentaires et
hygiène pour faire
face au Covid-19**

3



19

**Régions malgaches
ciblées lors d'un
spot radio**

**Signalements pour
des atteintes aux
droits de l'enfant**

7



720

**Enfants
accompagnés tout
au long de l'année**



LES MOMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

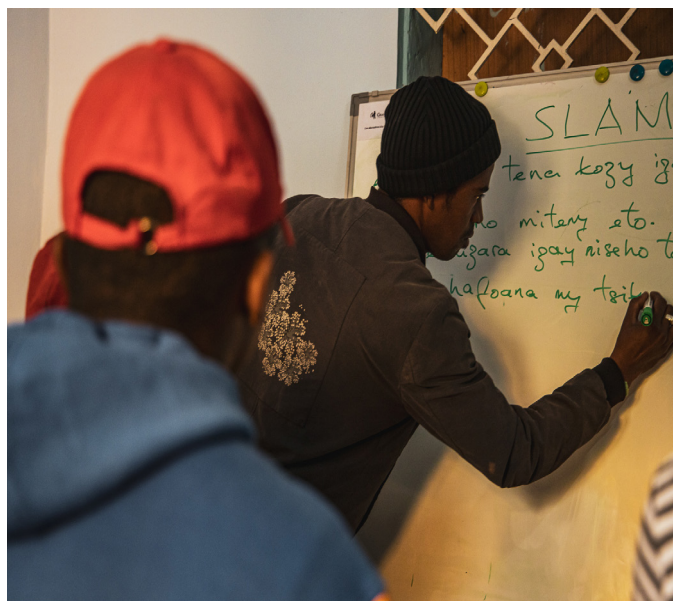
MAI, JUILLET ET AOÛT 2020 : DISTRIBUTION DES KITS HYGIÈNES EN SOUTIEN AUX JEUNES

Avec le soutien de Mary's Meals et la Fondation Axian, des aides alimentaires et hyginéniques ont été distribuées aux jeunes en intramuros et à leur famille lors de la période du Covid-19.



AOÛT 2020 : OUVERTURE DE L'ESPACE AV'NIR

L'espace AV'NIR a ouvert ses portes. C'est un accueil de jour dédié aux jeunes actuellement ou dernièrement en prise avec la justice. Sa vocation : accompagner tout jeune dans sa démarche de réinsertion socioprofessionnelle.



OCTOBRE 2020 : CAP SUR ANTALAHA

Suite à la sollicitation du comité international de la Croix Rouge, de l'UNICEF et du Ministère de la Justice, Grandir Dignement a déployé ses actions à Antalaha marqué par une forte surpopulation en détention.



DÉCEMBRE 2020 : ICI, ON FÊTE LA RÉINSERTION!

Pour fêter l'ouverture de leur espace d'accueil, les jeunes venant à l'espace AV'NIR ont pu se produire en spectacle devant leurs familles ainsi que différents partenaires conviés pour l'occasion.



ACTIVITÉS CARCÉRALES



Il y a 10 ans, c'est à Madagascar, au Centre de Rééducation de Mandrosoa (à proximité de la capitale) que tout a commencé pour Grandir Dignement... En 2020, Grandir Dignement intervient désormais au sein de cinq établissements pénitentiaires sur les régions d'Analamanga, DIANA et SAVA, soit auprès de plus de 700 jeunes âgés de 9 à 18 ans.

ENVIRON 425 ENFANTS ACCOMPAGNÉS EN DETENTION en simultané dans les 5 établissements pénitentiaires

- **13 travailleurs sociaux présents** 6 jours/7 au sein de 5 établissements pénitentiaires
- **Dans le contexte de pandémie Covid-19, 2 espaces de quarantaine aménagés** dans deux établissements pénitentiaires (région Analamanga)
- **833 consultations médicales et dentaires**
- **60 demandes de Liberté Provisoire** pour 18 admises
- **816 314 repas distribués** (riz, viande ou poisson, légumes, huile)
- **159 visites à domicile**
- **589 entretiens individuels socio-éducatifs**
- **75 rapports socio-éducatifs** rendus aux Juges pour Enfants



Dans les établissements d'intervention de Grandir Dignement à Madagascar, différentes activités éducatives et des formations ont été proposées en 2020 :

- Maçonnerie
- Agriculture
- Élevage de lapins
- Culture hors-sol
- Bijouterie
- Fabrication de couverts (en aluminium), de savons, de briquettes de charbon recyclées
- Activités sur le recyclage (fabrication de balais et de pots de fleurs/crayons avec des bouteilles plastiques, fabrication de pots à crayons en papier journal tressé, fabrication de boîtes avec carton)
- Activités créatives et manuelles : bracelets brésiliens, peintures sur raphia, fabrication de jeux de société (échecs, fanoronana, jeux du serpent...)
- Théâtre
- Danse hip hop et Zumba
- Cirque
- Musique : guitare, flûte, chant et percussion
- Sport : basket, foot et volley-ball (depuis cette année)

L'ENGAGEMENT DANS LA RÉSILIENCE ET L'ADAPTABILITÉ

Toute l'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire, impactant de fait nos activités en intra muros. Néanmoins, Grandir Dignement a été la seule organisation non étatique à pouvoir intervenir au Centre de Rééducation de Mandrosoa comme à la Maison Centrale d'Antanimora. Avec les périodes de confinement, grâce au maintien de la présence d'une équipe réduite, les principales activités ont pu être préservées : soutien alimentaire, hygiène, suivi médical et maintien d'activités éducatives et pédagogiques. La veille juridique quant à elle a été compliquée durant les mois de confinement, avec la fermeture des services au Tribunal de Première Instance, mais a été maintenue à minima, pour permettre une réactivité dès le mois de septembre et la réouverture de certains services.

La deuxième moitié de l'année a été marquée par une forte baisse des effectifs dans les deux établissements de la région Analamanga. Ainsi à la Maison Centrale d'Antanimora, où les effectifs avaient déjà fortement baissé depuis le premier confinement de mars du fait des demandes de liberté provisoire systématiques, l'effectif est passé **de 84 au mois de mai à 64 fin septembre 2020**. C'est cependant au Centre de Rééducation de Mandrosoa que la baisse d'effectif a été la plus importante. En effet, si cet établissement n'avait pas autant bénéficié que la Maison Centrale d'Antanimora des baisses d'effectif de la période précédente, avec encore 116 enfants incarcérés au mois de mai 2020, ces derniers n'étaient plus que 77 fin septembre.

ACTIVITÉS EN MILIEU OUVERT

LES ALTERNATIVES À LA DÉTENTION SE DÉPLOIENT DANS DE NOUVELLES VILLES

- **9 éducateurs de suivi de liberté surveillée** sur Antananarivo, **2** sur Mahajanga et **1** à Antsiranana
- **190 jeunes suivis en liberté surveillée** à Antananarivo
- **2 missions** organisées pour l'extension de la liberté surveillée à Mahajanga (BOENY) et Antalaha (SAVA)
- **30 libertés surveillées** prononcées dans la juridiction d'Antsiranana
- **37 libertés surveillées** prononcées dans la juridiction de Mahajanga
- **2 ateliers de sensibilisation** organisés sur la mise en place de la Liberté Surveillée à Mahajanga et Antsiranana
- **8 formations** dispensés aux éducateurs-trices
- **3 distributions de kits alimentaires et d'hygiène** pour les jeunes suivis en liberté surveillée



EN DEHORS DES MURS

Une sortie éducative a été organisée le 12 février à Ambohimanga Rova (Résidence royale). Une quarantaine de jeunes de la liberté surveillée sont allés dans un centre sportif. Le programme de la journée a débuté par une présentation du directeur du centre sur les énergies renouvelables existantes au sein du centre sportif. Ensuite, ils ont été sensibilisés à la question du genre grâce à un débat mouvant mis en place par les éducateurs et éducatrices. Par la suite, ils ont eu quartier libre : terrain de foot, basket, piscine, baby-foot, ou encore karaoké : tous les ingrédients étaient réunis pour passer une bonne journée dans la convivialité et la bonne humeur. Ces différentes activités leur ont permis de se rassembler, de partager et de passer une journée récréative et éducative.

LE SERVICE POST-CARCERAL

Service d'Insertion en Milieu Ouvert (SIMO) Antananarivo :

- **160 entretiens** de préparation à la sortie (région Analamanga)
- **88 nouveaux suivis** effectués lors d'entretiens ou ateliers (région Analamanga)
- **7 ateliers de sensibilisation** aux droits de l'enfant dans les établissements pénitentiaires (région Analamanga), avec un nombre moyen de **42 participants** par atelier
- **17 jeunes** accompagnés aux audiences
- **211 visites à domicile**
- **444 entretiens socio-éducatifs** menés
- **31 jeunes** orientés en formation professionnelle, dont 9 abouties (formations achevées)
- **20 jeunes** orientés vers les Activités Génératrices de Revenus AGR, dont **10 abouties**
- **5 aides** au retour à domicile dispensées
- **43 enfants** accompagnés en simultané dans leur projet de vie





UN COUP DE POUCE POUR DE GRANDS PROJETS

Depuis septembre 2020, un partenariat avec la Fondation Sunshine Comes First (SCF) permet un accompagnement plus spécifique pour 7 jeunes du SIMO. L'objectif de ce partenariat est de permettre à ces jeunes de réaliser leurs rêves, en finançant leurs projets. Grâce à ce soutien, voici les projets qui ont pu être soutenus :

- Manitra*, qui souhaite devenir **Web developer**, bénéficiera du financement de ses études sur 9 mois.
- Nary, quant à lui, rêve d'ouvrir son propre **garage**. Pour y parvenir, il bénéficiera des formations en mécanique auto et moto, ainsi que du financement de son permis de conduire.
- Jean-Louis et Patrick veulent, quant à eux, devenir **chauffeur de taxi brousse** : grâce à SCF, ils ont pu commencer leurs études de mécanique auto, dans l'attente de passer leurs permis de conduire.
- Paulin se voit bien devenir **chauffeur privé** : de même que pour ceux qui souhaitent devenir chauffeurs de taxi brousse, ce jeune bénéficiera du financement de sa formation et de son permis de conduire.
- Pour Solo, qui rêve de pouvoir vivre d'autre chose que de ses maigres ressources de vendeur de rue, la possibilité d'obtenir un financement et d'être accompagné pour la mise en place de son **élevage porcin**, dont il rêvait depuis longtemps et pour lequel il avait déjà pu faire des économies (malheureusement épuisées du fait de la crise sanitaire), est une occasion inespérée.
- Hery, depuis son passage en prison où il a rencontré l'équipe de Grandir Dignement, rêve de faire des études d'**éducateur spécialisé**. Grâce à SCF, il s'est vu financer ses études à l'ISTS (Institut Supérieur de Travail Social). Il a pour cela obtenu son diplôme de baccalauréat en octobre dernier, et grâce au soutien de son éducatrice qui l'a entraîné pour les épreuves écrites et orales d'entrée, il a été reçu à l'ISTS en novembre dernier.

*Pour des raisons de confidentialité, les prénoms des jeunes ont été remplacés par des prénoms fictifs

TRADUCTION DU SPOT RADIO

« SENSIBILISATION À LA LIBERTÉ SURVEILLÉE »

Début

Homme 1 : La prison c'est pour les voleurs, les tueurs et les voyous

Homme 2 : Être des voyous, c'est héréditaire

Jeune 3 : Puisqu'il n'est pas prêt de changer, il faut l'envoyer là-bas sans pitié (sans cœur)

Jeune 4 : S'il est là-bas, c'est qu'il l'a mérité

Porte se ferme

Guitare provisoire + enfants

Homme 5 : Parce que ce sont des gamins, l'emprisonnement pour moi c'est pas une solution

Homme 6 : S'il a fait un truc mal pour une première fois, il ne faudrait pas l'envoyer directement là-bas

Voix de la juge:

Mme Randriatsarafara Andriana, Juge des enfants au tribunal de première instance d'Antananarivo

C'est pour ça que je tiens à expliquer à nous, peuple malagasy, puisque ce sont des enfants, il faut porter l'accent sur leur éducation, il ne faut pas tomber systématiquement dans la punition.

Comme ce sont des enfants, est-ce qu'il ne faudrait pas plus se pencher sur leur rééducation? Et c'est pour cela que l'on a mis en place la liberté surveillée. Et nous trouvons tous notre intérêt là-dedans, la société, l'enfant, l'État.

Par contre, il faut bien expliquer au plaignant que l'enfant n'est pas libéré comme ça mais qu'il y a un suivi derrière, il y a un travailleur social en charge de le surveiller.

EN BREF,

- **21 jours de diffusion d'un spot radio** sur les ondes nationales et régionales des zones d'interventions, sensibilisation aux MPA
- La **création d'un visuel** sur la justice restauratrice
- La rédaction d'un **draft de décret** de la loi 2016-018 envoyé au Ministère de la Justice (Direction des Réformes Législatives)
- **4 créations de reportages** sur les thématiques de la liberté surveillée, le service SIMO, la liberté provisoire, et la grâce présidentielle
- **2 livrets de sensibilisation** sur les MPA créés
- **7 ateliers de travail** organisés avec des personnes en lien avec la prise en charge juridique des mineurs

CHANT ÉCRIT ET COMPOSÉ PAR LES JEUNES DE LA MCA:

« Il m'a manqué l'école (sous-entendu je n'ai pas assez d'éducation), les connaissances et c'est pour ça que j'ai fait des bêtises, ayez pitié, même si je ne le mérite pas (si je ne suis pas quelqu'un de méritant), j'ai fait des bêtises, ayez pitié, ne m'emprisonnez pas, oh cher État, éduquez-moi mais ne m'emprisonnez pas, ayez pitié. »



SOLO* OU LA FORCE DE VIVRE

Solo a aujourd'hui 20 ans, c'est un jeune homme dont le sourire et le courage persistent malgré une histoire difficile. Aîné de sa fratrie, il a été élevé par son grand-père suite au décès de ses deux parents. A la mort de celui-ci il doit se rendre sur la capitale, où il est hébergé par des oncles et tantes, mais se trouve alors maltraité par eux. C'est à Analakely que sa vie bascule, alors qu'il avait bu un peu avec des amis, il se retrouve mêlé à une arrestation. Il est incarcéré en préventive le 20 avril 2016 à l'âge de 16 ans et ne sortira que 3 ans plus tard, le 20 septembre 2019.

Rencontré par nos équipes du SIMO lors des ateliers de sensibilisation et lors des entretiens préalables à la sortie, un projet d'activité génératrice de revenu est mis en place. Solo souhaite monter un petit commerce de vente de chaussures, et obtenir sa carte d'identité nationale.

L'association a soutenu Solo dans la réalisation de son projet en mettant en place avec lui un système d'épargne : nous lui payions le stock de chaussures pour lancer son commerce et le soutenions et l'accompagnions dans ses démarches, à la condition qu'il économise hebdomadairement une somme définie à l'avance. Respectueux de ses engagements, Solo a pu agrandir son activité par la vente d'autres produits. Cette dernière a été parfois mise à mal, notamment du fait des jalousies qu'elle suscitait auprès de sa tante qui l'hébergeait. Un travail de médiation familiale a donc été nécessaire pour permettre l'aboutissement de son projet.

Solo a pu diversifier son activité de vente diverse qui lui permet désormais de subvenir à ses besoins et à ceux de sa petite sœur enceinte, avec laquelle il habite aujourd'hui. Grâce à ses économies, au soutien de Sunshine Comes First et à l'accompagnement de ses éducateurs, il a pu s'acheter quatre porcelets pour diversifier son activité par l'élevage. Il a dernièrement pu vendre les cochons devenus adultes, et projette actuellement d'agrandir son élevage.



*Pour des raisons de confidentialité, le prénom du jeune a été remplacé par un prénom fictif

PERSPECTIVES POUR 2021

Grandir Dignement va continuer à soutenir l'État malagasy vers l'application d'une justice plus respectueuse des droits de l'enfant, dans le sens de la mise en œuvre des mesures et peines alternatives à la détention, des mesures de réparation et de toute autre solution permettant d'éviter la mise en détention. Tout ceci sur l'ensemble du territoire et en incluant tout type de profil d'enfants (ceux en milieu rural, sans état-civil, ou sans cellule familiale), il est essentiel de **maintenir et renforcer la collaboration** étroite, sincère et continue avec les autorités ministérielles, judiciaires, les services de protection de l'enfance et la société civile locale.

Le service de liberté surveillée fait désormais partie intégrante du paysage judiciaire à Antananarivo (localité-pilote) où la capacité de suivi est de 80 enfants en conflit avec la loi en simultanée, comme à Antsiranana et Mahajanga où 67 enfants ont déjà pu être accompagnés. Si la pandémie a entravé l'ouverture de ce service dans les villes d'Antalaha, d'Antsirabe et Toamasina, il est indispensable de **poursuivre ce projet en 2021** pour que davantage d'enfants puissent bénéficier de ces alternatives à la détention.

En ce qui concerne les Prestations de Services à la Communauté (PSC), une autre alternative à la détention, le travail de plaidoyer auprès des acteurs de la chaîne pénale a été particulièrement ardu et, la pandémie a impacté la mise en œuvre de cette alternative. L'objectif pour 2021 est donc de **reprendre activement contact avec le Ministère de la Justice** pour obtenir la validation officielle des documents cadres, les structures d'accueil ayant déjà été identifiées et les outils de suivi conçus.

De plus, la pandémie ayant fortement dégradé les conditions de détention (arrêt du soutien alimentaire familial et des visites faute de transports en commun notamment), **l'appui au Ministère de la Justice** et particulièrement **à l'Administration Pénitentiaire** est essentiel pour continuer ce travail d'humanisation de la détention et de préparation à la réinsertion sociale, toujours dans l'optique de faire respecter les droits des enfants incarcérés et de limiter l'exclusion et la précarité qui les affectent lors de leur sortie de détention.

Au-delà des lieux d'incarcération et des alternatives à la détention, des mécanismes de suivi post-judiciaire ont également été initiés et doivent être déployés en 2021, notamment le développement de l'accueil de jour ouvert cette année à Antananarivo, permettant l'accompagnement des jeunes sortant d'incarcération, ainsi que l'extension du suivi post-judiciaire dans les régions.



NIGER



Capitale : Niamey

Population : 24.112.753 habitants

Superficie : 1.267.000 km²

Devise : Fraternité, Travail, Progrès

SITUATION DES ECL* DANS LE PAYS

LE NIGER FACE AU DÉFI DE LA CROISSANCE

DÉMOGRAPHIQUE EXPONENTIELLE

La République du Niger, située en Afrique subsaharienne, est le pays le moins développé du monde selon l'Indice de Développement Humain 2020 calculé par les Nations Unies¹. La population globale du pays est estimée à plus de 24 millions de personnes² avec un taux de fécondité le plus élevé au monde qui est passé de 7,1 enfants par femme en 2010 à 7,6 en 2012. La population du Niger croît à un taux de 3,9% par an³. Le Niger est caractérisé par la forte jeunesse de sa population, plus de la moitié (51,2%) est âgée de moins de 15 ans⁴. En conséquence, le pays fait face à un profond enjeu démographique exigeant de nouvelles réponses en matière de prévention, de prise en charge et de protection des enfants en général et des enfants en conflit avec la loi en particulier.

DE PROFONDES CONSÉQUENCES SOCIALES

En milieu urbain ou rural, de nombreuses familles se trouvent dans une profonde précarité. Les enfants défavorisés sont extrêmement vulnérables. En effet, l'abandon scolaire, l'absence de formations professionnelles, les déplacements internes liés au conflit et bien d'autres facteurs sont autant d'éléments qui peuvent justifier l'accroissement du phénomène des enfants en conflit avec la loi. Une augmentation du nombre d'ECL depuis l'année 2016 a été observée au Niger, passant de 822 à 1379 enfants en 2020⁵. En 2019-2020, 1059 enfants ont été placés en détention provisoire⁶ et la majorité d'entre eux poursuivis pour des délits mineurs.

SOUTENIR L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE JUSTICE DES ENFANTS

En 2020, malgré les efforts de l'État nigérien et les avancées des dernières années pour mettre en place un système de justice pour enfants plus adapté et plus respectueux des droits humains, la détention des enfants continue à être la norme et les mesures alternatives à la détention et aux poursuites judiciaires l'exception. De ce fait, la surpopulation carcérale dans quelques maisons d'arrêt régionales et départementales continue à être élevée et rend plus difficile la garantie du respect des droits des enfants ainsi que le respect des conditions matérielles de détention dignes. L'accès aux services de santé, sociaux et juridiques pour les enfants en conflit avec la loi exige encore des efforts importants.

1 Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière, le développement humain et l'Anthropocène . Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2019. En ligne : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2020_overview_french.pdf

2 World Population Review, 2020. En ligne : <http://worldpopulationreview.com/countries/niger-population/>.

3 Enquête démographique et de santé du Niger 2010-2012. Institut National de la Statistique (INS), 2012. En ligne : <https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/2872>

4 Rapport d'évaluation du programme d'appui à la protection judiciaire juvénile (2013-2016), UNICEF, janvier 2017

5 Grandir Dignement. Étude sur la situation des mineurs en détention au Niger 2020.

6 Grandir Dignement. Étude sur la situation des mineurs en détention au Niger 2020.

*ECL : Enfant en Conflit avec la Loi



CARTE D'INTERVENTION

En 2020, Grandir Dignement, intervient dans 6 régions : Niamey, Zinder, Maradi, Dosso, Tahoua et Tillabéri (chacune portant le nom de la plus grande localité de la zone). Les antennes régionales de Dosso et Tahoua sont ouvertes en octobre et en décembre 2020 respectivement. Dans la région de Tillabéri, Grandir Dignement intervient dans les maisons d'arrêt de Say et de Kollo une fois par semaine à travers les visites effectuées par le Travailleur Social Mobile (TSM) de Niamey. Dans les autres régions, l'ONG met en place une veille carcérale dans les maisons d'arrêt de Niamey, Zinder, Maradi, Dosso et Tahoua. Un suivi psychosocial, socio-éducatif et juridique est proposé aux enfants détenus.



ORGANIGRAMME



CHIFFRES CLÉS

Établissements
pénitentiaires

5

Grandir Dignement intervient désormais au sein de 5 établissements pénitentiaires : les maisons d'arrêt de Niamey, Zinder, Maradi, Dosso et Tahoua.

Enfants en
détention
accompagnés

546

Tout au long de l'année, Grandir Dignement propose un accompagnement psychosocial, socio-éducatif et juridique à 546 enfants en détention

Kits alimentaires
et sanitaires

+10K

De janvier à décembre 2020 16 405 repas et 11 234 kits d'hygiène ont été distribués aux enfants des maisons d'arrêt de Niamey, Zinder et Maradi.

Activités

2615

2615 activités éducatives et séances de sensibilisation réalisées.

Accompagnement
en milieu ouvert

108

Dans les juridictions de Niamey, Zinder et Maradi, Grandir Dignement a fourni un accompagnement psychosocial à 108 enfants en milieu ouvert placés en mesures alternatives à la détention, 57 enfants à Niamey, 29 enfants à Zinder et 22 enfants à Maradi.

LES MOMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

JUIN

Lancement du projet «Protection et réinsertion des mineurs en détention» (PREMID), financé par l'Ambassade de France au Niger. Ce projet a permis le déploiement de Grandir Dignement dans de nouvelles localités du Niger.

DÉCEMBRE

Ouverture et installation de l'antenne régionale de Grandir Dignement à Tahoua

JUILLET

Signature du protocole de collaboration avec le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant dans la mise en place des activités communes en faveur des enfants.

NOVEMBRE

Opérationnalisation du poste de travailleur social mobile (TSM) et mise en place des premières formations professionnelles aux maisons d'arrêt de Niamey, Zinder et Maradi.

AOÛT

Signature du protocole de collaboration avec le Ministère de la Justice dans la mise en œuvre du projet « promotion d'une justice respectueuse des droits des enfants » financé par l'Unicef

OCTOBRE

Ouverture et installation de l'antenne régionale de Grandir Dignement à Dosso

SEPTEMBRE

Campagne de sensibilisation « **J'ai le droit à une seconde chance** » dans les antennes de Niamey, Zinder et Maradi, 2136 personnes sensibilisées.



LES ACTIVITÉS CARCÉRALES



Tournoi de football organisé par Grandir Dignement à la maison d'arrêt de Niamey

DE NOUVELLES ANTENNES À L'HORIZON !

Grandir Dignement intervient au sein de cinq établissements pénitentiaires régionaux et au sein de deux établissements pénitentiaires départementaux dans la région de Tillabéri. Depuis 2016 avec deux antennes à Niamey et à Zinder, puis à Maradi en 2019 et enfin, dans le cadre du projet « protection et réinsertion des mineurs en détention » PREMID financé par l'ambassade de France au Niger, qui a permis l'ouverture en 2020 de la quatrième et cinquième antenne à Dosso en octobre puis Tahoua en décembre.

Grandir Dignement compte à son actif des actions aussi multiples que variées en milieu carcéral. En comptant sur une équipe pluridisciplinaire : des éducateurs, des animateurs culturels, des travailleurs sociaux mobiles (TSM) et des bénévoles, Grandir Dignement propose un accompagnement psychosocial, socio-éducatif, d'insertion socio-professionnelle et un suivi/orientation juridique aux filles et garçons détenus dans les maisons d'arrêt de Niamey, Zinder, Maradi, Dosso, Tahoua, Say et Kollo dans la région de Tillabéri. Grandir Dignement travaille en collaboration étroite avec le Ministère de la Justice et le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant avec la plateforme des organisations intervenant en milieu carcéral, et avec plusieurs acteurs intervenant dans la protection des enfants. Ce travail de complémentarité et de synergie vise à améliorer progressivement la prise en charge globale des enfants en conflit avec la loi.



UNE NOUVELLE APPROCHE POUR ÊTRE PLUS PRÈS DES JEUNES

En 2020, Grandir Dignement rend effectif le poste de travailleur social mobile, une nouveauté pour l'ONG. Le TSM a un rôle très important dans le suivi juridique et dans le suivi psychosocial des enfants en détention dans les maisons d'arrêt départementales. Une visite dans ces lieux est réalisée au moins 1 fois par mois. Les premières interventions sont réalisées en novembre par le TSM de Niamey dans les maisons d'arrêt de Kollo et Say (région de Tillabéri). Dix enfants sont détenus dans ces établissements pénitentiaires. Cette initiative est appréciée par les autorités judiciaires et l'administration pénitentiaire en raison de la faible fréquentation des humanitaires dans ces lieux.



Distribution de repas à Niamey

- **546 enfants en détention** bénéficient d'un suivi psychosocial individuel, d'activités éducatives, sportives, culturelles et de sensibilisation. Au total, **2615 activités éducatives et séances de sensibilisation** ont été réalisées. Ces activités sont variées et visent à assurer des conditions de vie en détention dignes pour les enfants. Les activités éducatives et de sensibilisation, comprennent, entre autres la mise en place de causeries éducatives et groupes de parole autour des thématiques variées: hygiène intime avec les filles, le paludisme: définition, signes et traitements, les conséquences du non-respect des traitements médicaux, la vie en groupe : entraide mutuelle, la solidarité, les devoirs et les droits des enfants, le civisme, le respect des parents et le respect des adultes. Concernant les animations, Grandir Dignement organise des tournois de football, des compétitions de danse, des ateliers de danse et de chant, des séances de contes, des sketches, des séances de peinture et de jeux de société. Toutes ces activités ont pour objectif de redonner confiance à ces jeunes et leur prouver qu'ils peuvent donner une orientation positive à leur vie par eux-mêmes.

- **27 enfants en détention** référencés au Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et à l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance (ANTD) pour la recherche des parents ou d'autres membres de leurs familles

- **241 médiations familiales** permettant le rétablissement des liens familiaux des enfants avec leurs parents et/ou responsables légaux

- **10 enfants** ayant besoin d'un soutien en matière de santé mentale référencés à Cooperazione Internazionale (COOPI) pour un suivi psychologique adapté

- **405 enfants** directement ou à travers leurs parents ont bénéficié d'un suivi ou orientation juridique/légale, et/ou d'une intervention directe auprès des juges de mineurs et de procureurs

- Grâce au projet PREMID, à partir de novembre, **53 enfants** détenus dans les maisons d'arrêt de Niamey, Zinder et Maradi ont commencé une formation professionnelle de courte durée en coiffure homme, en fabrication des produits cosmétiques et d'hygiène et en réparation de téléphones cellulaires

En matière d'assistance matérielle, Grandir Dignement, appuyé par l'Unicef et Mary's Meal, a distribué **16 405 repas équilibrés** aux enfants détenus dans les maisons d'arrêt de Niamey, Zinder et Maradi. En complément de l'appui alimentaire donné par l'État, trop insuffisant en quantité et qualité, les enfants ont reçu **2 repas par jour**. En ce qui concerne l'hygiène, grâce à l'appui financier de l'Ambassade de France et de l'Unicef, Grandir Dignement a distribué **11 234 kits d'hygiène** aux enfants détenus. L'assistance alimentaire et en hygiène se traduisent aussi par un moment éducatif. En effet, les enfants, accompagnés par les éducateurs ou les éducatrices, préparent et distribuent les aliments chaque jour. L'hygiène fait aussi partie des activités journalières où l'enfant apprend l'importance de maintenir son espace de vie propre.





Un des objectifs principaux de Grandir Dignement est la promotion d'un système de justice pour enfants qui privilégie les mesures et peines alternatives au détriment de la détention. Dans ce sens, en 2020, la délégation de Grandir Dignement au Niger a continué ses efforts de promotion et d'accompagnement psychosocial des enfants placés en PEMO (Placement Éducatif en Milieu Ouvert), en situation post carcérale et a expérimenté le suivi des enfants condamnés à une peine alternative à l'incarcération.

RENFORCEMENT DU PEMO

Le PEMO, mesure alternative à la détention provisoire, vise à éviter la rupture de l'enfant en conflit avec la loi avec sa cellule familiale, tout en assurant un encadrement éducatif bienveillant. Ce dispositif vise en premier lieu à l'insertion sociale du jeune. C'est une mesure prononcée par le juge des mineurs qui lui permet de mieux individualiser la réponse pénale par rapport à la personnalité de l'enfant et au contexte social de ce dernier. Le placement éducatif en milieu ouvert constitue un puissant moyen de réinsertion avec une plus-value éducative indéniable comparée à la détention. La stigmatisation sociale qui suit le passage en détention pour l'enfant est également

largement atténuée avec le PEMO.

POURSUITE DE L'EXPÉRIMENTATION DU SERVICE POST-CARCÉRAL

Le service post carcéral mis en place et expérimenté depuis 2019 a continué en 2020 et a permis le suivi psychosocial et l'accompagnement à la réinsertion des enfants placés en liberté provisoire ou mis en liberté suite au prononcé d'un non-lieu ou en fin de peine d'incarcération.

IMPULSION DE LA MESURE DE RÉPARATION

En conformité avec les standards internationaux en matière de prise en charge des enfants en

conflit avec la loi, l'association a initié la promotion des mesures avec une approche restauratrice afin de considérer également la situation des victimes, de responsabiliser l'enfant et d'intégrer les communautés dans le processus de réparation et de réintégration de l'enfant. La mesure de réparation, mesure alternative aux poursuites judiciaires, prévue dans la loi 2014-72, déterminant les compétences, les attributions et le fonctionnement des juridictions pour mineurs au Niger, est promue au niveau des différentes juridictions. Cette mesure a pour but d'éviter le contact de l'enfant avec le système de justice formelle et ces effets nocifs sur son développement.

LE SUIVI PSYCHOSOCIAL EN MILIEU OUVERT

En collaboration avec les travailleurs sociaux des Directions Régionales de Protection de l'Enfant (DRPE) et des services sociaux des tribunaux de grande instance, en 2020, 108 enfants bénéficient d'un suivi psychosocial en milieu ouvert dans trois antennes régionales de Grandir Dignement, dont 57 enfants à Niamey, 29 à Zinder et 19 à Maradi. La majorité de ces enfants sont suivis en post carcéral, dont 50 à Niamey, 25 à Zinder et 19 à Maradi. Sept (7) PEMO ont été prononcés, dont 6 à Niamey et 1 à Zinder et 4 enfants sont suivis en peine alternative à l'incarcération.

Le suivi psychosocial proposé est d'une durée de six mois. Ce suivi comporte des visites à domicile et des appels téléphoniques, permettant d'accompagner l'enfant dans la détermination de son projet de vie, d'améliorer ces relations familiales et amicales et d'assurer le respect, le cas échéant, des engagements imposés par le juge des mineurs à l'enfant placé en MPA.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En partenariat avec Swisscontact, les enfants suivis en milieu ouvert sont placés en ateliers de formation professionnelle en fonction de chaque projet éducatif ou professionnel choisi par l'enfant. Au terme des différents suivis menés en 2020, une grande partie de ces enfants continuent leurs formations ou leurs scolarité appuyés par leurs familles. En effet, le suivi psychosocial proposé par Grandir Dignement a permis, entre autres, le rétablissement des relations entre enfants et parents et l'investissement parental a contribué de manière importante à leur réinsertion sociale et à leur insertion professionnelle ou éducative.

AVEC L'ANTD POUR FAIRE BÉNÉFICIER

DAVANTAGE DE JEUNES EN MILIEU RURAL

Dans le cadre des suivis des ECL en milieu ouvert, Grandir Dignement a développé un partenariat avec l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance (ANTD), association nigérienne, spécialiste de l'accompagnement et protection des enfants vulnérables avec une approche communautaire. En effet, les critères de suivi des ECL en milieu ouvert ne permettaient pas l'accompagnement des enfants habitant dans le milieu rural ou des enfants sans représentation légale. Grandir Dignement a donc confié à l'ANTD le suivi psychosocial de deux enfants de la région Tillabéri issus du milieu rural et leur accompagnement à la réinsertion a été un véritable succès !



Travailleur social mobile (TSM), chargé des suivis des bénéficiaires en milieu carcéral et en milieu ouvert



Journée de sensibilisation auprès des universités

Grandir Dignement Niger met en place des actions de plaidoyer visant une meilleure prise en charge des enfants en conflit avec la loi (ECL) et la promotion d'un système de justice mieux adapté aux enfants à travers le recours privilégié aux Mesures et Peines Alternatives (MPA). En 2020, les activités de plaidoyer ont été perturbées par la crise sanitaire liée au Covid-19. Cependant des efforts ont été entrepris pour continuer les actions visant la promotion des MPA, le respect des droits des enfants en conflit avec la loi et le renforcement des compétences des acteurs à travers la vulgarisation du dispositif global de prise en charge des ECL établi en 2019.

Des réunions mensuelles d'analyse de la pratique et une formation de trois jours à destination des travailleurs sociaux étatiques ont été organisées en 2020 par les responsables d'antennes de Niamey, Zinder et Maradi. Au total, **37 travailleurs sociaux** des trois antennes ont pris part à la formation et aux réunions mensuelles. Ces actions ont permis la mise en contact des différents travailleurs sociaux étatiques, et la mise en place d'un travail de synergie dans le suivi des ECL en milieu ouvert.

Des séances de sensibilisation à destination des acteurs communautaires ont eu lieu entre juillet et septembre 2020 à Niamey, Zinder et Maradi. Les différents leaders communautaires et religieux ont été conviés à participer à une journée de sensibilisation sur les droits des enfants, la prise en charge des ECL et les manières de lutter contre la stigmatisation de ces enfants en situation de vulnérabilité au sein des communautés. Ces activités cherchent aussi la responsabilisation des acteurs communautaires dans la prise en charge des enfants.

Une réunion d'information sur le dispositif global de prise en charge des ECL en détention et placés en MPA à destination des acteurs de la chaîne pénale a été effectuée,

dans le but de vulgariser les différents projets en place et d'assurer un engagement des autorités dans la mise en place d'un système de justice adapté aux enfants.

Une campagne de sensibilisation dénommée « **J'ai le droit à une seconde chance** » a eu lieu durant le mois de septembre et a touché **plus de 2136 personnes**. Trois activités différentes ont été réalisées en milieu ouvert et en milieu carcéral. Ces activités avaient pour objectif de diffuser des messages pour améliorer les connaissances et perceptions des communautés et des acteurs sur les ECL, sensibiliser le grand public sur les effets de la privation de liberté sur l'enfant et ses conséquences pour la société en général, promouvoir le recours aux MPA et miser sur la participation aux événements des ECL dans les maisons d'arrêt.

Des actions de plaidoyer à destination des acteurs de la société civile ont également eu lieu. En particulier, un atelier national sur l'assistance juridique et judiciaire aux ECL a eu lieu le 24 et 25 novembre à Niamey. **23 participants** issus de **12 organisations** membres de la plateforme, ainsi que des représentants du Ministère de la Justice, du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'enfant, du Barreau d'avocats du Niger et de l'Agence Nationale de l'Assistance Juridique et Judiciaire (ANAJJ), ont participé à cette activité.

PERSPECTIVES POUR 2021

En milieu carcéral, Grandir Dignement prévoit la pleine effectivité des actions des TSM à Zinder, Maradi, Dosso et Tahoua, et dans ce cadre, 23 maisons d'arrêt départementales seront visitées au moins une fois par mois dans l'objectif de mettre en place une veille carcérale permettant le suivi psychosocial et juridique des enfants détenus. Trois formations professionnelles seront mises en place dans toutes les maisons d'arrêt régionales où Grandir Dignement est présente. L'appui alimentaire sera étendu aux maisons d'arrêt de Dosso et de Tahoua et un repas par jour sera distribué aux enfants détenus des maisons d'arrêt de Niamey, Zinder, Maradi, Dosso et Tahoua.

Concernant les activités en milieu ouvert, la promotion des Mesures et Peines Alternatives (MPA) au niveau des juridictions d'instance sera une priorité. Grandir Dignement vise la continuité de la promotion des MPA et l'augmentation du nombre d'enfants bénéficiaires d'un accompagnement psychosocial au détriment de la mise en détention. L'ONG prévoit d'étendre les MPA vers d'autres juridictions et de rendre effective la mesure de réparation. Tout ceci en partenariat étroit avec la société civile nigérienne, les comités de protection de l'enfant et en incluant tout type de profils d'enfants de manière à lutter contre les discriminations structurelles (genre et équité).

L'approche communautaire dans les actions menées en faveur des enfants en conflit avec la loi (ECL) au Niger fera partie de la stratégie 2021. En partenariat avec l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance, Grandir Dignement visera la redynamisation des comités de protection de l'enfant et la responsabilisation des communautés dans la prise en charge des ECL en milieu ouvert.

Les activités de plaidoyer seront multipliées. Des formations sur les droits des enfants en conflit avec la loi, basées sur une approche multidisciplinaire, seront destinées aux futurs magistrats et aux acteurs de la chaîne pénale. Les différentes Organisations de la Société Civile nationales membres de la plateforme des organisations intervenant en milieu carcéral bénéficieront de sensibilisations et de formations pratiques dans le domaine de la gestion de projets. Les acteurs de la chaîne pénale, de la société civile et les acteurs communautaires seront réunis au sujet des enfants en conflit avec la loi, leur protection, et de la lutte contre toutes les formes d'abus, violence et exploitation.



FRANCE



Capitale : Paris

Population : 67.413.000 habitants

Superficie : 640.679 km²

Devise : Liberté, Égalité, Fraternité

SITUATION DES ECL* DANS LE PAYS

VERS UNE JUSTICE PLUS ÉDUCATIVE

En France, en moyenne **250 000¹ mineurs** par an sont suivis par le juge des enfants. Au cours de l'année 2019, on recense **62 500 enfants en conflit avec la loi** pour lesquels les juridictions pour mineurs ont été saisies, dont près de **37 000 jeunes âgés entre 16 et 17 ans**. Au niveau législatif, les enfants en conflit avec la loi sont soumis à l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante. En réforme actuellement, cette dernière affirme le principe de spécificité des mesures qui leur sont appliquées, elles doivent ainsi être de nature éducative et promouvoir leur protection. Les mesures privatives de liberté doivent être évitées. Les mineurs sont également protégés par la convention internationale des droits de l'enfant. Dans la pratique, **57 000 mesures et sanctions définitives** ont été prises, toujours en 2019. Près de 22000 sont des admonestations, des remises à parents, ou encore des dispenses de mesure ou de peine.

Concernant l'application des sanctions, les peines alternatives à celles restreignant la liberté doivent être favorisées, néanmoins, de telles peines peuvent être appliquées en dernier recours. Les mesures restrictives de libertés peuvent prendre plusieurs formes, de la détention en centre carcéral au placement dans des centres éducatifs fermés ou renforcés (CEF et CER).

1 Les chiffres-clés de la justice – Édition 2020
Justice / Portail / Les chiffres-clés de la Justice - Édition 2020
*ECL : Enfant en Conflit avec la Loi

LA PJJ AU COEUR DE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES

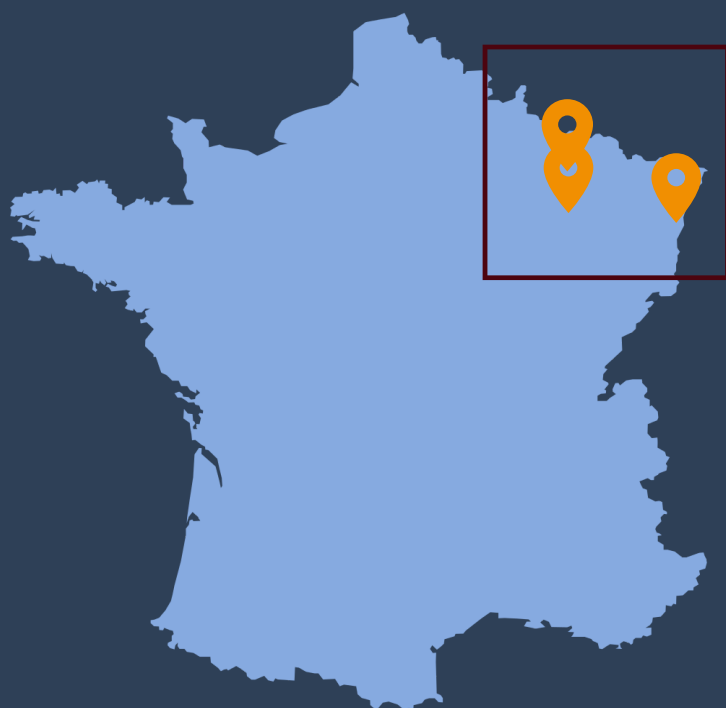
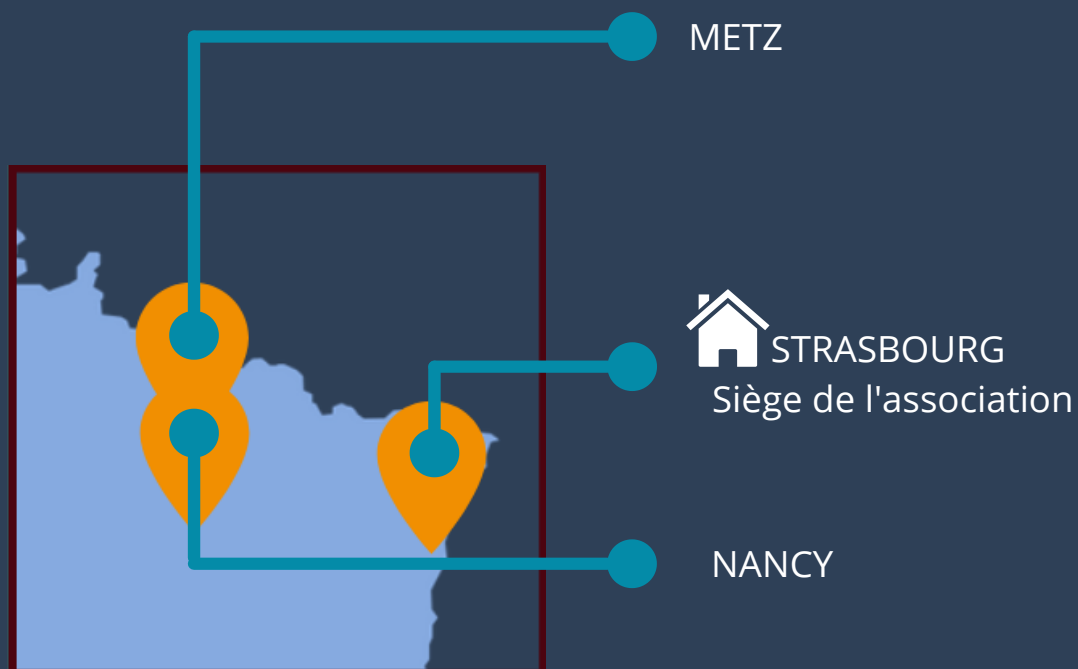
Les mesures se traduisant par la mise en place d'une protection, d'une surveillance et d'un suivi éducatif représentent **près de 16 000 décisions judiciaires** et constituent une forte augmentation par rapport à l'année précédente (**plus de 10.5 % de libertés surveillées, de protections judiciaires, de placements et de réparation et + de 3% de sanctions éducatives ou de stages de citoyenneté**). Elles sont toutes pilotées par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), en lien étroit avec les familles. Ainsi, la PJJ a suivi **103 127 mesures** en milieu ouvert au titre de l'enfance délinquante en 2019. Il est à ajouter à ce chiffre les **35 000 Jeunes adultes** (18 ans et plus) que la PJJ a suivi sur la même période.

GRANDIR DIGNEMENT, ACTEUR DE LA REMOBILISATION DES JEUNES DANS LE GRAND EST

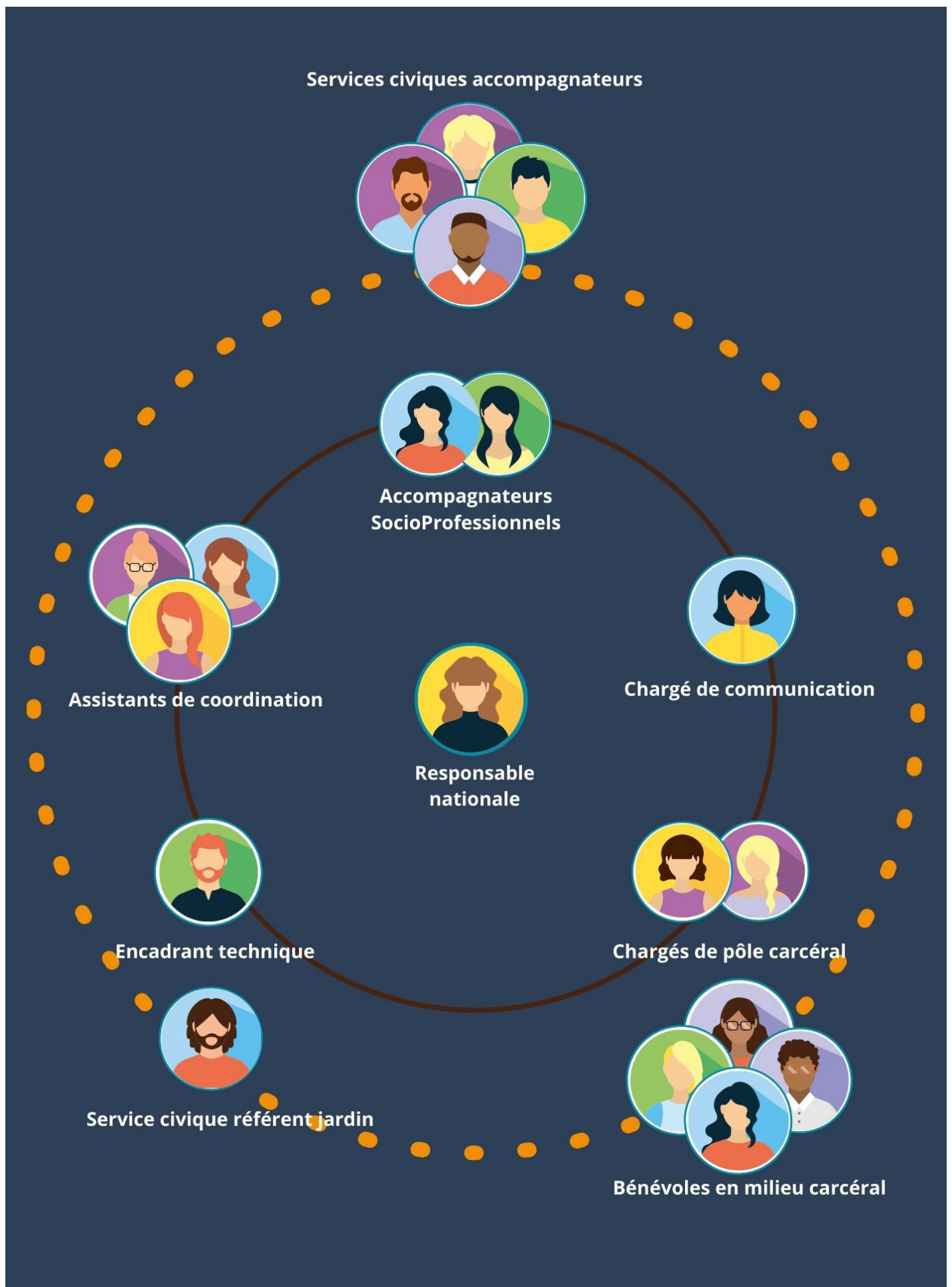
Le travail relatif à la réinsertion des mineurs est primordial dans leur accompagnement, et c'est dans cette optique que Grandir Dignement agit dans le Grand Est. Dans le respect de la pédagogie de Don Bosco et en travaillant avec les services de la PJJ, l'association s'efforce de soutenir les jeunes - mineurs comme majeurs - dans le développement de leurs projets et favoriser ainsi leur réinsertion dans la vie active via un ensemble d'activités pédagogiques propices à une remobilisation.



CARTE D'INTERVENTION



ORGANIGRAMME



CHIFFRES CLÉS



**Jeunes accueillis
sur l'antenne de
Metz**

8

Depuis octobre 2020, la nouvelle antenne messine a accueilli 8 jeunes en service civique adapté. Ils ont pu participer à des ateliers en lien avec la culture, l'emploi et l'environnement. Ils ont également réalisé des immersions dans les associations partenaires du secteur.



**Ateliers
« citoyenneté et
culture »**

56

En raison de la pandémie, une partie des activités économiques a été bloquée cependant des activités « tournées vers les autres et pour les autres » ont été mises en place et réalisées en plus grand nombre cette année.



Ateliers collectifs

92

A Nancy comme à Metz, des ateliers collectifs d'une demi-journée par semaine sont mis en place pour accompagner les jeunes en milieu ouvert. Ces ateliers sont centrés notamment sur l'emploi, le sport et la citoyenneté. De quoi remobiliser les jeunes !



**Interventions en
milieu carcéral**

94

94 interventions en milieu carcéral ont été faites dans les quartiers mineurs des maisons d'arrêt de Metz Queuleu et de Strasbourg. Plus de 49 jeunes ont pu bénéficier de ces interventions aux thématiques variées



Repas distribués

96

En novembre et décembre 2020, 96 repas ont été distribués aux sans-abris lors des maraudes en centre-ville de Metz. Ils ont été réalisés par les jeunes en Service civique adapté et les accompagnateurs lors d'ateliers cuisine mais également par un collectif de mamans du quartier de Metz Bellecroix.

LES MOMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

OUVERTURE DE L'ANTENNE MESSINE

L'année 2020 a été marquée par l'ouverture de l'antenne de Metz, au mois de septembre. Grâce au soutien de Metz Mécènes Solidaires, Grandir Dignement a pu s'implanter dans le quartier de Metz Patrotte. L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) de Metz nous a accueilli au sein du Tiers lieu éducatif de la Dragonne. Grâce à un réseau de partenaires ayant été mobilisé en amont, nous avons pu accueillir notre premier jeune au mois d'octobre 2020. La présence d'une équipe dynamique constituée d'une accompagnatrice socioprofessionnelle et de jeunes accompagnateurs en engagement volontaire de service civique a permis d'accueillir 8 jeunes sur l'année.



FESTIVAL DU FILM ARABE

Au mois d'octobre 2020, les jeunes et les accompagnateurs de Metz et de Nancy ont profité d'une première journée tous ensemble au festival du film arabe. Lors de cette 31ème édition du Festival, se déroulant à Fameck au cœur du Val de Fensch, 7 personnes de Grandir Dignement ont assisté à plusieurs courts métrages. Ce festival est un des plus représentatifs de la richesse cinématographique des pays arabes. Il est également un lieu symbolisant la diversité, le vivre ensemble et la tolérance, valeurs portées également par les équipes de Grandir Dignement auprès de jeunes accompagnés.

BOITE DE NOËL RESTOS DU CŒUR

L'idée vient de Franche-Comté et a ensuite fait son chemin dans d'autres départements fin 2020 : la création de boîtes de Noël pour les plus démunis. Il s'agit tout simplement de prendre un carton ou une boîte à chaussure et d'y mettre un mot doux, un produit de beauté, un accessoire chaud et quelque chose de bon à manger. C'est ce qu'ont préparé les jeunes de Metz en partenariat avec les Restos du cœur de la ville. Plus de 100 boîtes Femme, Homme ou mixtes ont été réalisées puis distribuées dans plusieurs foyers de Metz, permettant ainsi de faire plaisir aux plus vulnérables ainsi qu'aux jeunes accompagnés de Grandir Dignement en se positionnant sur des valeurs de partage et d'entraide.



UNE JOURNÉE DANS LA DEMEURE DU DERNIER DUC DE LORRAINE

Trois jeunes et les accompagnateurs de l'équipe de Nancy ont passé une journée au château de Lunéville. Cette visite agrémentée par les explications d'une guide a accroché le groupe qui a découvert la riche histoire de ce château du XVIIIe siècle qui hébergea le dernier Duc de Lorraine. Ils ont pu écouter les explications sur l'architecture, l'histoire, la gastronomie ou encore les codes à respecter à la cour. L'après-midi et sous un beau soleil, le groupe a pu profiter des magnifiques jardins de ce lieu historique.



ACTIVITÉS CARCÉRALES

Grandir Dignement mène des activités auprès des adolescents incarcérés. Ces actions visent à rejoindre les jeunes là où ils sont provisoirement, c'est-à-dire dans le contexte carcéral afin de tisser un lien dedans/dehors et de les remobiliser sur des questions de société, de citoyenneté et de solidarité. C'est également la possibilité de les aider à mieux appréhender leur libération, avec une vision citoyenne et le souhait de faire profiter à la société du meilleur d'eux-mêmes. Depuis 2015, **450 interventions** ont été menées par **70 volontaires** et bénévoles et ont permis de sensibiliser **250 jeunes**.

METZ

Cela fait maintenant 5 ans que l'association est présente au sein du quartier pour mineurs de la Maison d'arrêt de Metz-Queuleu. Cette année, **29 jeunes** ont pu bénéficier d'activités ludiques et éducatives. À travers des ateliers artistiques, des jeux, des quiz, des débats... de nombreux thèmes ont été abordés ! Les jeunes ont eu l'occasion de s'exprimer sur des sujets tels que les inégalités, les droits et la justice, l'interculturalité, l'engagement, l'actualité ou encore les émotions. Au total, **76 activités** ont été mises en place par une équipe de **16 bénévoles et volontaires en service civique**. Ces derniers se sont d'ailleurs mobilisés même lorsque les actions ont été suspendues en raison de la crise sanitaire et ont proposé aux jeunes des activités d'écriture à distance.

STRASBOURG

Grandir Dignement mène des actions au sein du quartier pour mineurs de la Maison d'arrêt de Strasbourg depuis 2018. Cette année, en raison de la crise sanitaire, un faible nombre d'interventions a pu être mené. En effet, l'association n'a pu intervenir qu'auprès de **18 jeunes** et mettre en place que **18 activités**, mais celles-ci ont été très riches ! Jeu de rôles sur les inégalités, quiz sur les discriminations, atelier d'écriture de rap, débats sur les conduites à risques, la violence ou encore les droits humains... les **12 bénévoles et volontaires strasbourgeois** n'ont pas manqué de créativité ! Lorsque les activités ont été suspendues, ils ont proposé aux jeunes des ateliers d'échanges épistolaires.

En octobre, bénévoles et volontaires ont eu l'occasion de se réunir avec un membre de l'administration pénitentiaire, responsable du quartier pour mineur. Ce fut l'occasion pour eux d'être conseillés sur la posture à adopter lors des animations et d'en apprendre plus sur les personnes présentes à la Maison d'arrêt : les jeunes détenus, mais aussi le personnel qui y travaille (l'administration pénitentiaire et la protection judiciaire de la jeunesse).

QU'EN DISENT NOS ÉQUIPES?

« On a conscience que notre intervention ne règle pas tous les problèmes, mais pour eux ce lien avec l'extérieur est utile. [...] On représente une jeunesse qui refuse de leur tourner le dos et de les ignorer, c'est un signal fort qu'on leur envoie et qui peut les aider à se remobiliser à leur rythme. »

Cassandra, volontaire en service civique à Grandir Dignement Strasbourg

ET NOS JEUNES?

« Le service civique m'a apporté de l'expérience dans le milieu professionnel, appris à effectuer des CV, des lettres de motivation, des simulations d'entretien d'embauche et faire des démarches de recherche d'immersion et d'accueil. On se sent rassuré de la présence et du suivi des accompagnateurs. L'ambiance est bonne même s'il y a certains désaccords avec certains accompagnateurs et/ou certains jeunes, mais en globalité c'est une bonne ambiance. »

Naura, Jeune accompagnée à Nancy

« Le SCA m'a aidé à avancer dans mon projet, de trouver des immersions parce qu'avant je ne faisais rien. Grâce à GD, j'ai pu trouver un stage en 1 mois. Les ateliers et les activités que les accompagnateurs proposent en plus du parcours professionnel sont bien malgré le fait que beaucoup de choses soient fermées. Quand cela rouvrira, ce sera sûrement mieux. L'ambiance est bonne et chaleureuse. Tout le monde communique ensemble et de manière assez fluide. Les accompagnateurs sont cool et nous suivent bien. Mon projet à venir est de travailler dans le domaine de la petite enfance et d'intégrer un CAP. Les objectifs sont de réussir cette formation et de trouver un emploi ensuite. »

Youssira, Jeune accompagnée à Nancy

DU POINT DE VUE DE NOS PARTENAIRES

« Grandir Dignement est une bulle de fraîcheur pour le milieu carcéral. »

Responsable du quartier pour mineurs de Strasbourg

ACTIVITÉS EN MILIEU OUVERT



Malgré une année marquée par la crise sanitaire mondiale de l'année 2020, le travail effectué en milieu ouvert à Nancy, mais aussi à Metz, a été riche et diversifié. Il a permis ainsi à 25 adolescents et jeunes adultes de se remobiliser et de développer un projet de vie grâce à un accompagnement individualisé, global et évolutif.

Par un intense travail de mobilisation des partenaires institutionnels et des partenaires associatifs locaux, l'équipe de Metz a accueilli son premier jeune dès octobre, soit à peine un mois après son ouverture. Au total, **8 jeunes**, dont 2 jeunes filles, ont bénéficié d'un accompagnement. Afin de s'adapter au mieux aux besoins des jeunes accompagnés, les équipes nancéennes et messines travaillent avec différentes approches.

POUR CHAQUE JEUNE, UNE SOLUTION ADAPTÉE

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans, en grande vulnérabilité, peuvent venir à l'association de manière inconditionnelle sur **l'espace d'accueil**. Ainsi, **11 personnes** ont pu être accueillies dans un lieu convivial où ceux qui le souhaitent peuvent recevoir une aide. Concrètement, il s'agit d'une permanence sur quatre jours par semaine où il est mis à disposition des sanitaires (douche, lave-linge...), une cuisine, un espace

numérique, un lieu de détente et de repos. Outre la présence de produits de première nécessité, les jeunes trouvent un soutien et un accompagnement physique pour leurs divers rendez-vous et démarches, mais aussi un accompagnement personnalisé vers l'accès à l'emploi, ou encore des temps collectifs basés sur la convivialité et le respect. L'espace d'accueil permet ainsi une meilleure connaissance des jeunes et apporte une réponse concrète à leurs besoins. L'espace aide également ces derniers à s'orienter au mieux vers les différents dispositifs d'accès à l'emploi existant sur le territoire.

LE SCA POUR MIEUX S'ENGAGER DANS LA CITOYENNETÉ

Pour ceux qui souhaitent s'engager dans un accompagnement plus cadré, il leur est proposé le **Service Civique Adapté** (SCA), un dispositif d'insertion via l'engagement citoyen. En 2020,

14 jeunes de 16 à 25 ans ont été accompagnés 4 jours par semaine, sur une base de 24 heures par semaine, avec un emploi du temps adapté qui s'articule autour de trois temps :

- Des temps d'accompagnement individuel dont l'objectif est de résoudre un maximum de difficultés et de travailler sur leur projet professionnel et personnel ;
 - Des temps d'immersion : au sein du jardin de permaculture de Grandir Dignement, dans des structures d'ESS (Économie Sociale et Solidaire) du territoire et également en entreprise.
- 51 immersions** travaillant au développement de leur engagement citoyen, de leur savoir-être, leur savoir-faire et de leurs compétences professionnelles ont été réalisées, dans divers secteurs : la solidarité, la santé, l'éducation pour tous, la culture et le loisir, le sport et l'environnement.



- Des ateliers collectifs favorisant l'expression des jeunes autour d'enjeux et de thèmes sociétaux, permettant la confrontation d'idées, l'ouverture de débats et la prise de position. Au total, **92 ateliers collectifs** ont été faits en 2020, sur 3 thématiques : « culture et citoyenneté », « emploi » et « sport collaboratif ».

Les questions d'environnement et de développement durables sont inhérentes au travail de Grandir Dignement.

Le jardin cultivé en permaculture à Nancy perdure. De nombreuses activités sont construites autour du respect et de la protection de l'environnement ou de la production maraîchère. En 2020, les jeunes sont venus au jardin sur **63 demi-journées**.

Globalement, les activités alternent entre la théorie et la pratique autour de méthodes de multiplications sexuées (semis sur 40 espèces) et végétatives (environ 100 boutures sur 15 espèces, les bulbes ont été faits quant à eux sur 20 espèces...), de temps d'observation de l'agronomie du jardin (sol, amendement, fertilité, vie du sol) ou d'opérations culturales (taille, désherbage, récolte, plantation).

Les adolescents ont également pu expérimenter la menuiserie et le bricolage avec la réalisation d'un poulailler, de 5 tables de semis et de repotage, de mangeoires, de présentoirs à œufs, de bar à salade pour les poules... La réalisation de ces activités nécessite d'autres connaissances, telles que les postures et règles de sécurité mais aussi certaines règles de calcul. L'ensemble de ces connaissances sont apportées par Adrien, encadrant technique au jardin, soutenu dans son travail par une accompagnatrice en service civique. C'est donc tout un suivi qui est fait dans la continuité, en amont et en aval de la production agricole.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS EN MOSELLE

A Metz, le jardin de l'association « CPN Coquelicots » a accueilli **12 jeunes** depuis octobre 2020 sur **8 ateliers**. Ils ont profité de l'espace Naturel Pédagogique et Convivial constitué d'un potager travaillé en permaculture, d'un verger, d'une prairie et de plusieurs espaces accueillant des animaux (chèvres, poules et des ânes). Les jeunes ont participé à des chantiers d'aménagement du jardin et mis en avant leur créativité et leurs compétences dans des ateliers « bricolage ». Ainsi ils ont réalisé des gouttières autour de l'enclos des ânes afin de récupérer l'eau de pluie ou encore fabriqué des rênes pour la décoration du lieu durant la période de Noël.

La prise d'initiative, l'utilisation d'outils de bricolage et la création sont les principaux objectifs de ces ateliers. Ils permettent aussi aux jeunes de sortir de leur zone de confort, tout en découvrant des actions de préservation de l'environnement et de valorisation du quartier.



ACTIVITÉS SENSIBILISATION

En France Grandir Dignement intervient à l'extérieur, dans différentes structures, mais aussi en interne, afin de sensibiliser les jeunes de tout âge et de différents horizons aux questions de citoyenneté, d'environnement mais aussi des différences.

Au cours de l'année 2020, les équipes de Grandir Dignement ont pu intervenir dans 3 Services Territoriaux Éducatifs en Milieu Ouvert (STEMO). Ces services sont des émanations de la PJJ, chargés de mettre en œuvre les activités de jour ainsi que les interventions éducatives auprès des jeunes incarcérés.

EXEMPLE D'ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- **Un village de 100 habitants** : le monde est rapporté sur une échelle de 100. Cette activité permet aux jeunes de confronter ce qu'ils pensent à une réalité rendue plus facile à appréhender grâce aux pourcentages. Ils se rendent compte d'eux-mêmes de l'écart entre « ce que je pense être la réalité » et la réalité et sont mieux préparés à faire face aux discours toxiques qu'ils peuvent recevoir, grâce à des arguments et des chiffres clés.

- **Un pas en avant** : chaque participant se voit attribuer un personnage spécifique et fait un pas en avant lorsqu'il estime qu'une affirmation est la réalité de son personnage. Les écarts se creusent alors entre les personnages, comme dans la vie.

Cette activité permet d'entamer la discussion sur les inégalités mais aussi de se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre en prenant conscience des difficultés que chaque catégorie socio-professionnelle peut connaître.

Grandir Dignement est aussi intervenu à la Maison d'Enfance à Caractère Social (MECS) de Bouxières aux Dames. **15 interventions** ont été faites : scolaire, animation de jeux collaboratifs, sportifs ou citoyens. Les enfants sont aussi venus 2 fois au jardin où ils ont eu des temps de sensibilisation à la permaculture.

MIEUX S'ENGAGER POUR LES JEUNES ET AVEC LES JEUNES

Au quotidien, les valeurs de Grandir Dignement sont portées par les équipes qui accompagnent les jeunes. Il est donc important qu'elles soient formées et informées sur les engagements de l'association.

Une journée a été consacrée à la Politique de Sauvegarde de l'Enfant et du Jeune (PSEJ), cadre réglementaire interne dans lequel s'inscrit toutes les actions de l'association ; et à la pédagogie de Jean Bosco qui promeut un positionnement éthique et bienveillant des équipes. Ce temps a permis de mieux comprendre les engagements de l'association et de discuter sur les difficultés rencontrées sur l'éthique ou encore la déontologie.



L'ÉVALUATION DE LA FRANCE PAR LE COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT

Le Comité des Droits de l'Enfant est chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant par les États : l'examen périodique universel. Tous les 5 ans environ, la France doit rendre un rapport, justifiant de la mise en œuvre des droits de l'enfant sur son territoire et dans ce cadre, les acteurs de la société civile sont eux aussi consultés via des rapports dits « alternatifs ». Grandir Dignement a ainsi rédigé un rapport à destination du Comité des Droits de l'Enfant émettant diverses recommandations, notamment sur le recours à l'incarcération des enfants en France et la situation de danger des enfants confrontés à la justice. En complément et de façon plus collective, l'association a participé à la rédaction du rapport du collectif **Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant** (AEDE), qui rassemble près de 50 organisations engagées dans tous les domaines de l'enfance.

LA RÉFORME DE LA JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

Fin 2019, la France a décidé de réformer la justice des mineurs et de se doter d'un Code de justice pénale des mineurs. En 2020, Grandir Dignement s'est alors mobilisé au sein de la **Fédération Citoyen et Justice** pour émettre des recommandations et défendre une justice des enfants et des adolescents civile et pénale alliant protection de l'enfance en danger et/ou délinquante, mais également des prises en charge adaptées à fort contenu éducatif quel que soit leur fondement juridique et une justice pénale à la fois, rétributive, éducative et restaurative.

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS JUSQU'À LEUR INCLUSION PLEINE ET ENTIÈRE DANS LA SOCIÉTÉ

L'année 2020 a aussi été l'occasion de travailler aux côtés du collectif **Cause Majeur !** qui œuvre pour une inclusion pleine et entière de chaque jeune majeur dans la société. Le collectif s'est mobilisé pour la pérennisation de l'interdiction des « sorties sèches » mises en place par le gouvernement lors de la crise sanitaire. De plus, les jeunes accompagnés par Grandir Dignement, acteurs de leur propre plaidoyer, ont été consultés afin que les recommandations du collectif soient basées sur leur parole.

31^E ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION DE DROITS DE L'ENFANT : UNE ANNÉE DE PLUS SANS GARANTIE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Un an après le trentième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), la Dynamique **«De la Convention aux Actes !»** a publié un observatoire sur l'évolution des droits de l'enfant en France. Grandir Dignement a apporté son expertise sur les avancées, reculs et stagnations des droits de l'enfant concernant la justice.

AGIR POUR L'EFFECTIVITÉ DES DROITS DE L'ENFANT À L'INTERNATIONAL

Enfin, l'association a pris part aux actions du Groupe Enfance, qui visent à une meilleure contribution de la France à l'effectivité des droits de l'enfant à l'international. Plaidoyer, formations et échanges de bonnes pratiques... autant d'activités riches en apprentissages pour Grandir Dignement, qui apporte au Groupe sa connaissance d'un public particulier : les enfants en conflits avec la loi.

GRANDIR DIGNEMENT EN FAIT PARTIE !



PLATEFORME
NIGÉRIENNE DES
ACTEURS DU MILIEU
CARCÉRAL

PERSPECTIVES POUR 2021

Le développement des activités de Grandir Dignement en France initié en 2020 continuera pendant toute l'année 2021. Ce sera une année pleine de nouveaux projets. Tout d'abord un gros travail sur **l'essaimage de nos actions en milieu carcéral** est engagé. Il est ainsi prévu que des équipes de bénévoles soutenues par des jeunes engagés volontairement auprès de l'association en service civique puissent intervenir dans 7 nouveaux établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) et quartiers mineurs. Afin de mettre en place ce travail, l'embauche d'un chargé de mission essaimage des actions carcérales est prévue. De plus, les jeunes accompagnés ont fait remonter la volonté de donner plus de sens au jardin de Nancy. Ainsi un gros projet va débiter, la création d'**une épicerie itinérante, solidaire et pédagogique** ! Afin de donner à l'épicerie plus d'ampleur, un deuxième terrain cultivé en permaculture est envisagé.

Les journées citoyennes mises en place en 2020 vont devenir parties intégrantes de nos actions, **5 interventions annuelles sont prévues dans les 3 STEMO** avec lesquels nous sommes en contact. Afin de développer cette action de sensibilisation auprès des collgues et des lycées, l'embauche d'un chargé de formation est prévue.

L'essaimage des activités sur la ville de Metz se poursuivra, notamment par la recherche de locaux adaptés aux activités proposées. En effet, si l'AFEV nous a gracieusement hébergé en 2020, nous permettant de renforcer notre présence sur le territoire, cet arrangement ne saurait être permanent. Grandir Dignement est donc **en quête d'un nouveau local messin**.

Le **travail de réflexion interne** commencé par les équipes fin 2020 sur le positionnement professionnel et l'éthique sera pérennisé avec l'aide et le support de M. Olivier Robin, membre du réseau Don Bosco Action Sociale (DBAS).

Enfin, nous souhaitons terminer 2021 en beauté! 2020 devait être marquée par une fête, celle des **10 ans de Grandir Dignement**. Cependant l'année a été rythmée par les contraintes sanitaires et les gestes barrières. C'est donc avec un peu de retard que l'antenne française de Grandir Dignement soufflera les bougies !



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE SIÈGE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean Jacques HAUCK

Vice Président



Odile MANGINOIS

Secrétaire



Jean-Marie MULLER

Trésorier



Jean-Marie PETITCLERC

Représentant du Réseau
Don Bosco Action Sociale



Gilles MANGINOIS

Président



Marie Claire SCHMITT

Trésorière adjointe



Didier RANCE



Fabrice ANTONY

L'ÉQUIPE DE DIRECTION



Kevin MONIER

Directeur adjoint



Francis BANEGAS

Directeur administratif
et financier



David MULLER

Responsable
technique et
logistique



Mathilde HAEMMERLIN

Animation et suivi
du pôle carcéral



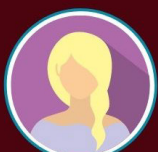
Hélène MULLER

Directrice



Joanna BERTHE

Assistante juridique
et coordination



Laurène BADER

Assistante juridique
et coordination



Audrey BELLEC

Assistante juridique
et coordination



Cassandre GROSSET

Animation et suivi
du pôle carcéral

BILAN FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Dossier : GRANDIR DIGNEMENT (copie)

Compte de résultat synthétique

Le 02/08/2021

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

GRANDIR DIGNEMENT

Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 293		Ventes de marchandises	2 389	
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	2 479	11 792
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	284 558	191 240	Subventions d'exploitation	473 548	307 873
Impôts, taxes et versements assimilés	8 166	2 154	Autres produits	43 162	53 966
Rémunération du personnel	193 474	152 867	PRODUITS FINANCIERS	5	6
Charges sociales	30 308	18 631			
Dotations aux amortissements	1 844	4 057			
Dotations aux provisions					
Autres charges		283			
CHARGES FINANCIERES		884			
TOTAL (I)	519 644	370 115	TOTAL (I)	521 583	373 636
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	2 648	4 446	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	4 221	3 210
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	522 291	374 560	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	525 804	376 846
BENEFICE OU PERTE	3 513	2 286			
TOTAL GENERAL	525 804	376 846	TOTAL GENERAL	525 804	376 846



BILAN SYNTHÉTIQUE

Dossier : GRANDIR DIGNEMENT (copie)

Bilan synthétique

Le 02/08/2021

BILAN SYNTHETIQUE

GRANDIR DIGNEMENT

Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	30 607	28 321
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	27 907	18 577	9 330	1 814	- Réserve légale		
Immobilisations financières	2 106		2 106	1 842	- Réserves réglementées		
TOTAL I	30 013	18 577	11 436	3 656	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 513	2 286
Marchandises					Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	34 120	30 607
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés				760	Dettes		
Autres	62 549		62 549	38 409	Emprunts et dettes assimilées	6 665	13 332
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	204 659		204 659	140 123	Fournisseurs et comptes rattachés	7 996	998
Caisse	4 317		4 317	2 766	Autres	27 121	18 539
TOTAL II	271 525		271 525	182 059	TOTAL III	41 782	32 870
Charges constatées d'avance (III)				943	Produits constatés d'avance (IV)	207 059	123 180
TOTAL GENERAL (I+II+III)	301 538	18 577	282 961	186 657	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	282 961	186 657

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Fondation Palatine des ETI
Mécènes ensemble
sous égide de la Fondation Entreprendre



MERCI !

Grandir Dignement tient à remercier chaleureusement
l'ensemble de ses équipes mobilisées tout au long de
l'année 2020

en France, à Madagascar et au Niger.

L'association remercie également ses partenaires
techniques et financiers, associations amies, donateurs,
adhérents, bénévoles,

et plus généralement, celles et ceux qui ont donné un coup
de pouce pour la réalisation de nos actions !





GRANDIR DIGNEMENT

**«Pour que chaque enfant,
quels que soient son passé et l'endroit où il vit,
puisse grandir dignement»**



5 rue des Rossignols 67 540 Ostwald, France



contact@grandirdignement.org



09 83 85 36 41



www.grandirdignement.org